

Deuxièmement, on demande un référendum du côté de l'opposition ou du côté du gouvernement quand il est évident, indiscutable, incontestable que le gouvernement au pouvoir ne peut prendre ses responsabilités et veut s'en remettre à l'«électorat».

Or, présentement, nous avons un gouvernement qui veut prendre ses responsabilités et qui les prend. Nous ne voulons pas nous faire délier d'un engagement que nous avons pris; nous voulons remplir l'engagement que nous avons pris auprès du peuple du Canada.

(Traduction)

M. Horner (Acadia): Où et quand avez-vous fait cette promesse dont vous parlez?

(Texte)

L'hon. M. Dupuis: Monsieur l'Orateur...

(Traduction)

M. Horner (Acadia): S'agit-il d'une promesse comme celle qu'a nettement définie le ministre des Postes?

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): La Chambre voudra, j'en suis sûr, accorder les égards d'usage au ministre d'État qui prononce un discours en ce moment et qui a le droit de continuer sans être interrompu.

M. Horner (Acadia): Je désire m'expliquer sur un fait personnel. Pendant mon discours, j'ai été constamment interrompu par certains députés d'en face et de ce côté-ci. Je demande tout simplement au ministre de bien vouloir nous dire quand et où une pareille promesse a été faite et si c'était une promesse conforme à la définition précise qu'en a donnée le ministre des Postes?

(Texte)

L'hon. M. Dupuis: Monsieur l'Orateur, je comprends que mon ami d'Acadia soit très nerveux, ce soir. Je le comprends comme si j'étais à sa place; mais je lui conseille de consulter son voisin immédiat, qui est médecin; peut-être pourrait-il prendre son pouls, lui donner des conseils et lui aider à se retenir pendant que je prononce mon discours.

J'ai devant moi une promesse qui a été faite par le parti libéral, parce que n'oubliez pas ceci: le chef actuel de l'opposition, qui a été premier ministre du Canada... Je constate que mon ami, le député d'Acadia, s'en va encore au téléphone. Que voulez-vous, ce sont des gens occupés au téléphone! Ils sont excessivement occupés au téléphone! Je sais que s'il quitte son siège, ce n'est pas parce qu'il a honte, mais parce qu'il a reçu un appel téléphonique.

Je sais maintenant que ce n'est pas parce qu'il a honte, je sais que c'est parce qu'il a une communication téléphonique.

Monsieur l'Orateur, je vois l'ancien ministre des anciens combattants (M. Churchill) qui me regarde; c'est lui qui a proposé le sous-amendement. Il était membre du gouvernement à ce moment-là; c'en est un de la vieille garde. Voilà des hommes qui ont été au pouvoir pendant six ans, des hommes qui ont eu, à la Chambre des communes, la plus forte majorité de tous les temps! Voilà des hommes qui, quand ils étaient au pouvoir, recevaient de leurs propres députés conservateurs la demande de tenir un référendum. A ce moment-là, ils n'ont pas eu l'idée de le faire, ils ont même refusé ces demandes des députés de leur parti.

S'ils sont au pouvoir, s'ils ont la puissance: pas de référendum! Ils sont aujourd'hui dans l'opposition officielle, et devenant tout à coup les défenseurs du peuple, ils désirent un référendum.

Eh bien, monsieur l'Orateur, le peuple du Canada, actuellement, regarde l'opposition officielle; il la jugera très sévèrement.

Il ne se peut pas que seule l'équipe qui siège en tant qu'opposition officielle ait raison dans ce pays!

Nous pouvons ici faire de très nombreuses citations. Je vais vous en faire quelques-unes. Je ne voulais pas en faire tellement, mais je m'aperçois qu'elles font beaucoup d'effet sur mes amis d'en face.

Voici ce qu'un député conservateur disait, le 23 janvier 1961, alors que le chef de l'opposition était premier ministre tout-puissant du Canada:

Je suis d'avis, toutefois, qu'un référendum n'est pas nécessaire, et qu'il revient au gouvernement de donner au peuple canadien ce drapeau national distinctif tant réclamé.

C'est un député conservateur qui disait cela à son gouvernement.

M. Macaluso: Qui a dit cela?

L'hon. M. Dupuis: Le député conservateur, Florent Dubois, de Richmond-Wolfe. Quand les gens se sont aperçus qu'il n'avait aucune influence sur le premier ministre, ils ne l'ont pas réélu, ils se sont dit: Cela ne sert à rien de l'envoyer à la Chambre des communes, le premier ministre ne l'écouterait pas.

Nous avons des perles! Évidemment, jusqu'à ce jour, c'étaient des perles ignorées pour mes amis d'en face!

Voici ce que disait un autre député conservateur, quand son parti était au pouvoir, en 1961:

Il ne serait certainement pas étonnant de voir le Canada doté bientôt d'un drapeau national.

Il avait encore confiance en son chef, celui-là! Et il ajoutait:

Cette occasion fournira à notre gouvernement l'occasion d'arrêter son choix sur un emblème essentiellement distinctif répondant de ce fait aux aspirations légitimes et majoritaires des Canadiens.